

CAP Monteur en Installations Sanitaires

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GRETA CFA AQUITAINE
GRETA-CFA AQUITAINE
05.56.56.04.04
contact@greta-cfa-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)
Élève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Maîtrise des savoirs de base

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Être capable de mettre en service, et d'installer des sanitaires dans une construction neuve, ou d'effectuer des remises en états dues à l'usure normale ou vétusté. Le titulaire de ce diplôme exerce des activités de plomberie (intervention sur des compteurs d'eau, installation de salles de bains, de piscines...) dans une grande entreprise ou chez un artisan. L'installateur sanitaire participe à toute la gamme des travaux du bâtiment, pavillons, édifices publics, bureaux, logements neufs ou immeubles anciens, locaux industriels ou commerciaux.

Contenu et modalités d'organisation

Programme conforme au Référentiel inscrit au Bulletin Officiel Enseignement professionnel Le travail du tube cuivre Les appareils sanitaires Le tube acier galvanisé La schématisation en installations sanitaires La distribution de l'eau L'électricité liée au métier La production d'E.C.S. par accumulation Les réseaux d'évacuation Le traitement de l'eau Les réseaux gaz La production d'eau chaude instantanée Le P.E.R. Lecture de plan Vie sociale et professionnelle Enseignement général (en fonction du niveau d'entrée) : français, mathématiques et sciences physiques.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

CAP monteur en installations sanitaires - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

 Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an avec une mention complémentaire (MC) ou en 2 ans en bac pro ou en brevet pro (BP). Exemple(s) de formation(s) : MC (futur CS) maintenance des équipements thermiques individuels ou MC (futur CS) zingueur Bac pro installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables ou Bac pro maintenance et efficacité énergétique

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00193735	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Coulaures (24)	GRETA CFA AQUITAINE		  	
00341606	du 01/09/2023 au 31/07/2025	Coulaures (24)	GRETA CFA AQUITAINE		Non éligible	
00438973	du 02/09/2024 au 31/08/2026	Villeneuve-sur-Lot (47)	GRETA CFA AQUITAINE		Non éligible	
00423829	du 02/09/2024 au 31/07/2026	Coulaures (24)	LYCEE PROFESSIONNEL DES METIERS DU BATIMENT		Non éligible	

00438974du 02/09/2024 au
31/08/2026Villeneuve-
sur-Lot (47)**GRETA CFA
AQUITAINE**Non
éligible**00535691**du 01/09/2025 au
03/07/2027Villeneuve-
sur-Lot (47)**LYCEE
POLYVALENT LOT
ET BASTIDES**Non
éligible**00537894**du 02/09/2025 au
10/07/2027Coulaures
(24)**LYCEE
PROFESSIONNEL
DES METIERS DU
BATIMENT**Non
éligible**00538269**du 01/09/2025 au
03/07/2027Villeneuve-
sur-Lot (47)**GRETA CFA
AQUITAINE**Non
éligible